

Intervention d'Olivier Baour, délégué régional aux droits des femmes et à l'égalité d'Ile-de- France

mardi 17 juin 2014

En premier lieu, je souhaite féliciter et remercier l'association Adéquations et la délégation départementale aux droits des femmes des Hauts-de-Seine pour cette initiative particulièrement pertinente, en ce qu'elle lie les violences faites aux femmes et les discriminations qu'elles subissent, avec les droits des enfants, dans une approche sexuée encore trop rarement retenue.

Permettez moi de vous présenter en préambule les trois axes de travail de la Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité d'Ile-de-France :

- déconstruction des stéréotypes de genre,
- lutte contre les violences faites aux femmes (prostitution, viols, violences intra familiales,...),
- égalité professionnelle (salaire, création d'entreprises, mixité des métiers,...).

Les principales difficultés auxquelles les acteurs-trices de l'égalité sont confrontées dans leur travail quotidien de lutte contre les inégalités, les discriminations sexistes et leurs conséquences me semblent être les suivantes :

- une complexité des situations qui mêlent contextes historique, culturel, familial, religieux,...il est dès lors très difficile de distinguer et d'isoler les stéréotypes pour les déconstruire ou les intégrer dans une politique publique spécifique.
- invisibilité des situations de discriminations sexistes : les médias transforment les féminicides en drames ou différends conjugaux, les viols / incestes sont pratiquement tabous, les inégalités de représentation dans l'espace public font très peu débat.
- intimité des situations vécues : chacun-e d'entre nous a intégré, à sa manière, les stéréotypes de genres et les a fait siennes dans sa propre construction. Il est dès lors délicat de déconstruire sans paraître menacer notre interlocuteur-trice dans son intimité et ses références personnelles.

Compte tenu de l'ampleur des phénomènes profondément ancrés en chacun de nous, femmes et hommes, qui n'épargnent aucun pays ou classe sociale, et des fortes résistances auxquelles nous sommes confrontés, il me semble que l'on peut considérer la lutte contre les discriminations liées au sexe et leurs conséquences, comme un véritable combat. Il convient d'adopter une posture résolue d'intolérance face aux discriminations de genre et à leurs conséquences pour y apporter la réponse la plus forte, la plus claire et la plus ferme.

De tous ces points de vue, le guide pour la mise en oeuvre de la CIDE à partir de l'approche de genre est particulièrement adapté aux exigences de ce travail de déconstruction et de pédagogie. Il apporte des arguments précieux et judicieux en déconstruisant en profondeur les discriminations sexistes et leurs conséquences vis-à-vis des jeunes filles. Il contribue à rendre visible le phénomène par les nombreuses illustrations, il est pratique et pédagogique, avec l'adoption d'un format fiches, et il pourra faire l'objet d'un usage très opérationnel et concret.

Que l'association Adéquations, rédactrice du guide, et les membres du comité de rédaction en soient une nouvelle fois chaleureusement félicités et remerciés.
